

Ateliers de partage du diagnostic Climat de la Communauté de Communes AVALLON-VEZELAY-MORVAN - 13 mars 2019

1. Thème bâtiment / habitat

Construction

- Réhabiliter les anciennes friches industrielles et y favoriser l'installation de jeunes.
- Développer les bâtiments à énergie positive pour les nouvelles constructions.
- Développer le microéolien à usage domestique.
- Inciter la mise en place de puits canadiens pour les nouvelles constructions

Rénovation

- Prioriser la rénovation à toute nouvelle construction dans tout choix de projet.
- Rénover les bâtiments publics et chercher l'exemplarité.
- Favoriser les matériaux écoresponsables et issus de circuit court pour la rénovation.
- Soutenir les efforts de rénovation, notamment :
 - Isolation des sols, murs et toits
 - Changement des portes et fenêtres
 - Chauffage à partir de ressources locales
 - Réduction des consommations électriques
 - Le tout accompagné dans le temps par la collectivité territoriale avec des moyens appropriés et relayé par un système d'information accessible au plus grand nombre.

Utilisation

- Récupérer les eaux pluviales chez les particuliers et dans tous les bâtiments publics.

Éclairage

- Améliorer l'efficacité énergétique de l'éclairage public en faisant appel à l'éclairage par LED et en travaillant sur les horaires d'utilisation.
- Mettre en place des capteurs solaires pour alimenter l'éclairage public et conditionner l'éclairage à la détection de présence ou à des plages horaires réduites.
- Diminuer le nombre de lampadaires pour l'éclairage public.

Incitation

- Moduler la fiscalité pour inciter les rénovations vertueuses.

Pédagogie-sensibilisation

- Mettre en place une campagne de sensibilisation pour l'efficacité énergétique des bâtiments et pour une consommation raisonnable au quotidien : préparer des brochures ; avoir un conseiller énergétique neutre pour faire du porte-à-porte.
- Recruter plus de conseillers énergétiques.
- Créer un service public de la transition. Ce service public serait en charge d'apporter toutes les réponses nécessaires aux particuliers et entreprises, sur les questions de politiques de transition. Ce serait un lieu ouvert au public, convivial. On y trouverait une dizaine de nouveaux métiers d'agents de transition et de bénévoles associés ; des économiseurs de quartier, des conseillers en habitat durable, des professeurs d'éco-conduite, des promoteurs-facilitateurs du compostage privé et de quartier, des agents de liaison entre les entreprises et établissements publics et les centres de recyclages de retraitement et de réemploi, des initiateurs de Repair Café. Ce service public de la transition aurait aussi une dimension festive, conviviale et sociale.
- Créer le métier d'Economiseur de quartier
- Moduler la fiscalité pour inciter les rénovations vertueuses.

Bâtiments publics

- Favoriser les matériaux écoresponsables et issus de circuit court pour la rénovation.
- Généraliser l'utilisation de l'éclairage par LED dans les bâtiments publics.

2. Thème déplacements - transports

Covoiturage

- Informer sur l'existant : offre de covoiturage
- Organiser un réseau d'autostop organisé (« Rezo pouce »)
- Installer des tableaux sur la place centrale des villages : chacun y inscrit les trajets qu'il propose (lieu de départ, arrivée, heure...). Le panneau est consulté par qui veut. Ou encore : « Maison commune » où les habitants donnent leurs trajets pendulaires
- Créer un ambassadeur de la mobilité qui se rend dans les entreprises pour sensibiliser
- Cibler les trajets domicile-travail en priorité
- Inciter les entreprises à faire des « plans covoiturage » inter-entreprise
- Organiser un challenge « au boulot j'y vais en covoit » inter-entreprise
- Acheter un véhicule/aider les communes à acquérir un véhicule qui sera mis à disposition des habitants

Mobilités douces

- Développer les vélobus/pédibus
- Aider le financement de vélos électriques
- Déployer des bornes de recharge pour vélo à assistance électrique
- Organiser des ateliers d'assemblage de vélo à assistance électrique (s'appuyer sur fablab/repair café)
- Favoriser le développement des ateliers de réparation de vélo
- Mettre en place des pistes cyclables
- Créer des circuits "vélos routes" sur le territoire.

- Installer des équipements pour attacher des vélos
- Mettre en place un système de location de vélos électriques avec borne de rechargement près des gares.

Réduire les déplacements

- Aider à la ré-installation de commerces (loyers modestes/progressifs ; aide à la communication...) et les installations de médecins
- Développer un espace de coworking à Avallon
- Développer la « Fiber to the home » (fibre jusqu'à la maison)
- Déployer et optimiser le réseau Très Haut Débit sur le territoire et favoriser le télétravail.
- Développer la télémédecine.

Réduire les pollutions liées à la « voiture solo »

- Créer un espace où sont donnés des cours d'éco-conduite
- Inciter les communes à installer des bornes pour les véhicules électriques.
- Développer l'usage des véhicules à hydrogènes.
- Il faut construire des stations pour le BioGNV (et bientôt H2).

Transports en commun

- Coordonner trains et cars
- Mettre en place un plan de mobilité.

Information/sensibilisation

- Informer sur le vrai coût d'une voiture (environ 40cts€/km)
- Créer un poste de « conseiller en développement durable » multi-thématiques

3. Thème agriculture et consommation

Développer une stratégie territoriale

- Mettre en place un Projet Alimentaire Territorial (PAT)

Changement des modes de production

- Favoriser l'élevage non intensif.
- Favoriser l'usage d'engrais naturels biosourcés.
- Favoriser le développement de la filière bio locale.
- Développer la permaculture sur le territoire en proposant des formations et une sensibilisation adaptée aux agriculteurs.
- Accompagner et aider les éleveurs à être autonome en énergie dans leurs fermes.
- Mettre en place des potagers pédagogiques dans les écoles et inciter les habitants à cultiver leurs jardins.
- Adapter les pratiques agricoles aux différents effets du réchauffement climatique, comme la moindre disponibilité de la ressource en eau. Et en premier lieu, généraliser les pratiques agronomiques favorisant la capacité de rétention de l'eau dans le sol comme l'agriculture biologique.

- Les cultures intermédiaires ne devraient être envisagées qu'en conditionnant leur implantation à une conduite culturale non polluante du point de vue environnemental (traitements) et qui n'appauvrisse pas les sols.
- Favoriser l'agriculture biologique et rendre les prix plus accessibles.
- Réfléchir à l'adaptation des essences au changement climatique.
- N'utiliser que des engrais verts pour les cultures intermédiaires.
- Développer la polyculture.
- Développer l'agroforesterie sur le territoire.
- Développer la permaculture sur le territoire.
- Développer la forêt, améliorer sa gestion et la diversité des essences.
- Régénérer les sols avec du trèfle et de la luzerne.
- Favoriser l'abattage mobile dans les fermes.
- Favoriser des petites surfaces agricoles avec des aides à l'installation de l'exploitation.
- Développer un maraichage communal pour alimenter les cantines centrales, les écoles et les établissements publics.
- Traiter les arbres sur pied (chaulage) plutôt que de recourir à des pesticides.
- Réintroduire la culture du safran.
- Réintroduire les échanges de plants dans les comices agricoles.
- Conserver les haies bocagères, développer les haies hautes et les "pléchies"

Changement des modes de distribution

- Mettre en place une légumerie pour fournir les cantines.
- Développer un réseau de cantine public et privé approvisionné en circuit court.

Changement des habitudes de consommation

- Faire de la sensibilisation pour réduire la consommation en viande.
- Mettre en relation les gens qui ont des jardins et qui ne peuvent pas récolter avec des gens qui peuvent l'exploiter à leur compte et l'entretenir.
- Mettre en place des potagers municipaux qui revendent aux locaux.

Accompagner les agriculteurs

- Mettre en place un organisme de conseil spécialisé en bio et consultable à la bonne échelle de territoire.
- Aider les agriculteurs dans les litiges avec la Région pour le paiement des aides à la conversion et au maintien du bio.

Gestion des déchets

- Améliorer le tri des déchets organiques pour la méthanisation.
- Développer le tri des déchets organiques, fabriquer du compost et réfléchir à la méthanisation.
- Valoriser les copeaux de bois.
- Soutenir la méthanisation à Provençy.
- Faire de la pédagogie autour de la thématique déchet dans les écoles.

4. Thème économie locale

Renforcer l'économie locale

- Développer les fab labs, les AMAPS, les recycleries et les espaces de coworking sur le territoire.
- Favoriser l'économie circulaire.
- Favoriser les circuits courts en impulsant la création d'AMAP et de lieux tels que les magasins de producteurs.
- Favoriser les commerces de centres-villes et limiter l'implantation de centres commerciaux.
- Favoriser la réimplantation et la pérennité de l'artisanat local (loyers aidés).
- Développer l'exemplarité dans la commande publique.
- Encourager les jeunes à s'orienter vers les métiers de l'artisanat et à utiliser des matériaux locaux et favoriser les artisans locaux dans la commande publique.
- Limiter le développement de zones d'activités.

Faire de la transition écologique un levier de croissance économique

- Mettre en place un plan "administration exemplaire" en matière d'achat pour la Communauté de commune.
- Créer une filière compost.
- Définir les critères d'une filière tourisme durable sur le territoire et la développer.
- Prendre en compte la démarche Grand Site de France en cours de labellisation qui concerne les 18 communes du Vézélien, en faveur du tourisme durable, avec des objectifs pouvant être liés au PCAET.

Mettre en place de nouvelles filières plus responsables

- Développer une stratégie de territoire pour attirer des entreprises écocitoyennes.
- Développer l'offre de formation aux métiers du développement durable.
- Développer des filières locales de recyclage et d'ESS.
- Favoriser la construction de bâtiments en bois en s'appuyant sur une filière bois locale.

Renforcer les liens entre économie et territoire

- Raisonner en bassin de vie dans toute logique économique pour le territoire.

Développer les compétences sur le territoire

- Créer des formations professionnelles à l'écoconstruction et mettre en place une labellisation plus exigeante que la RGE.
- Faire une campagne de formation au développement durable pour les services d'urbanisme des communes et de la communauté de commune.

5. Thème nouvelles énergies

Stratégie et incitation

- Utiliser le PLUi pour favoriser le développement des ENR.

- Fixer des objectifs à atteindre en matière d'autonomie énergétique pour : les particuliers ; les entreprises ; les communes ; la communauté de commune. Poser des jalons pour devenir un territoire à énergie positive.

Énergie solaire

- Mener une étude d'opportunité pour le développement de l'énergie solaire sur le territoire.
- Étudier le cycle de vie des panneaux photovoltaïques, notamment vis-à-vis de la rareté des matériaux nécessaires.
- Privilégier des solutions qui offrent plusieurs utilités (ombrière photovoltaïque).
- Développer les panneaux solaires sur les bâtiments agricoles.

Biomasse

- Développer la filière bois locale.
- Améliorer la gestion des forêts et planter plus de feuillus pour la filière bois de chauffage.

Énergie géologique et géothermique

- Développer la géothermie sur le territoire.

Énergie hydraulique

- Mener une étude de faisabilité pour augmenter la puissance des installations électriques existantes.
- Développer la récupération d'énergie des eaux grises et étudier la possibilité de récupérer l'énergie d'écoulement des eaux de pluie dans les collecteurs.

Énergie éolienne

- Étudier la faisabilité et l'intégration paysagère des petites éoliennes dans les exploitations agricoles, mais ne pas massifier.

Stratégie de territoire et coopératives

- Définir une stratégie globale de territoire avec des objectifs cohérents et des actions hiérarchisées.

Sensibilisation

- Inciter et faire de la pédagogie pour réduire la consommation énergétique.